

Département de la Lozère

Mairie de Montbrun
48210-Montbrun



Tel : 04.66.48.55.21.

Fax : 04.66.48.46.26.

Messagerie électronique :

Montbrun.mairie@wanadoo.fr

Réf : 2011/118

PROCES-VERBAL

de la réunion
du conseil municipal

Séance du 25 août 2011

Présents :

GERBAIL Régine, maire- CLERMONT Martine- MAURIN Serge- MICHEL Jean-Luc-
MOLINES Bruno - MONTEILS Jacques -PASCAL Isabelle.

Représentés :

Excusés : TREBUTIEN Eveline.

↳ Approbation du procès verbal de la séance du 18 juillet 2011.

Il est approuvé à l'unanimité.

En complément de l'ordre du jour-

Opération 188- AFPA- Acquisition parcelles Arnal-Camman.

➤ Dotation Amendes de police 2010.

Madame le maire informe le conseil municipal que le Conseil Général a décidé, lors de la réunion de sa commission permanente du 22 juillet 2011, de réserver en faveur de la commune une dotation de **2 662.00 euros** provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière (*répartition du produit des amendes de police 2010*).

Le maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la réalisation des travaux et sur la part de financement nous incombant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DONNE SON ACCORD** pour la réalisation des travaux suivants : Glissières de sécurité Bois, et Signalisation de direction, subventionnés à 36,57 % **du montant plafonné** par les fonds provenant des amendes de police.

- lieu de l'opération : **Voie communale du sens unique et Cause**
- coût global de l'opération : 10 800.00 euros TTC
- **montant de la dotation accordée par le conseil général** : 2 662.00 euros.
- montant de la part communale : 8 138.00 euros.

- **ACCEPTE** de prendre en charge la partie non financée de la dépense.

Opération inscrite au budget au numéro 189.

(Une subvention au titre des PED du Conseil Général a été sollicitée).

➤ Plan de chasse 2011.

Par délibération en date du 07 février 2003, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la Fédération Départementale des chasseurs de la Lozère et de constituer un plan de chasse concernant les terrains communaux.

Par arrêté préfectoral, le plan de chasse 2011, établi sur les terrains dont la commune détient les droits de chasse, **autorise le prélèvement de 8 chevreuils.**

Madame le maire propose que les bracelets soient attribués aux chasseurs ayant droit sur ces terrains, pour la somme de 35€ le bracelet.

Le Conseil municipal:

- **Approuve** cet exposé.
- **Accepte** de rétrocéder aux chasseurs de la commune ayant droit sur les terrains sectionnaux et qui en feront la demande ces bracelets d'une valeur de 35€ l'unité.
- **Autorise** madame le maire à signer tout document relatif à cette décision.

➤ **Commission administrative de révision de la liste électorale.**

Suite à la démission de Lucien Marrot, la préfecture nous demande de proposer, en vue de la désignation par le préfet, trois noms de personnes en vue de son remplacement au sein de la commission administrative de révision de la liste électorale.

Les personnes proposées doivent de préférence ne pas être membre du conseil municipal, être choisis en fonction de leur compétence et de leur impartialité, désignés si possible parmi les fonctionnaires de l'état.

Propositions:

- 1- Marie-Paule Vernhet a accepté d'être proposée. Elle a été l'agent chargé du recensement à plusieurs reprises et son acceptation est très honorable et satisfaisante. Née le 17 novembre 1969 à Millau. Exploitante agricole- Mativet- 48210 Montbrun.(Non inscrite sur la liste électorale de la commune).
- 2- Jean-Luc Michel-Adjoint au maire- Né le 1er avril 1962 à Millau- Exploitant agricole- Mativet- 48210- Montbrun.
- 3- Isabelle Pascal- Conseillère municipale- Née le 30 mai 1959 à Nimes- Exploitante agricole- Pujols- 48210- Montbrun

Par ailleurs, monsieur Jacques Monteils dit au conseil son souhait de ne plus assumer les fonctions de représentant du Président du TGI au sein de cette même commission.

Propositions pour son remplacement-

- 1- Béatrice Michel- Née le 12 février 1966 à Millau - Exploitante agricole- Mativet- 48210- Montbrun.
- 2- Bruno Molines- Conseiller municipal- Né le 29 septembre 1971 à Florac -Exploitant agricole- Les Champs- 48210-Montbrun.

En complément de l'ordre du jour-

➤ **Opération 188- Réserve foncière agricole- Acquisition parcelles Arnal-Camman.**

Vu l'opération d'investissement n°188, AFPA, Achat parcelles Arnal-Assailly- inscrite au budget de la commune,

Vu le procès verbal du conseil municipal en date du 18 juillet 2011,

Vu l'engagement écrit en vue de l'acquisition des parcelles Arnal-Camman, formulé par Laurence Bouvier et Benoit Lapessonnie,

Le conseil municipal accepte de renoncer à l'acquisition des parcelles Arnal-Camman comprises dans le périmètre de l'AFPA, au bénéfice de Laurence Bouvier et Benoit Lapessonnie, fermiers et candidats à cette acquisition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

Le maire

Régine Gerbail